



La lettre de l'UFR

N°33

Novembre 2024



Membre du bureau
de
l'UFR

Sommaire :

P 1 : Edito

P 2 : Mais la dette
c'est quoi au
juste ?

P 3 et 4 : Tract UFR
pour le 3/12

P 5 : Défendons
notre CNRACL

P 5 :
Rassemblement
devant la CNRACL

P 6 : Mobilisation
du 5 décembre FP

P 7 : Violences
faites aux femmes
âgées

P 8 : Tarifs Vie
Nouvelle 2025

P 8 : Etat d'orga
UFR

P 9 : Présentation
et fonctionnement

des groupes de
travail UFR

P 10 : Activités en
Bourgogne

P 11 : A vos
crayons et un peu
de lecture

P 12 : Syndiquez-
vous

Pas de demi-mesure pour les retraité-es, le 3 décembre on transforme l'essai

Le gouvernement Barnier, c'est l'austérité pour toutes et tous. Il continue la politique menée pendant plusieurs années qui a été sanctionnée pourtant par les français-es aux élections législatives et européennes.

Régime sec pour la fonction publique et les services publics, il faut trouver 60 milliards d'économies et les plus fortunés, les riches ne sont pas inquiétés. Ils peuvent dormir tranquille car le premier ministre veille pour eux. Les aides aux entreprises continuent de couler à flots sans contrepartie, les actionnaires se frottent les mains.

Par contre, les retraité-es seraient des nanti-es et auraient un patrimoine supérieur aux actif-ves. Cette campagne bien orchestrée, et relayée par les médias pendant plusieurs semaines qui débouche sur l'annonce que les pensions seront revalorisées au 1 juillet au lieu du 1 janvier. Cette annonce permet au gouvernement d'économiser 4 milliards d'euros, pour les retraité-es c'est plus de 100 euros cumulés sur 6 mois de perte de pouvoir

L'ensemble des organisations des retraité-es "le groupe des 9" décident d'une action le 3 décembre

Manifestations, signatures de pétitions... pour réclamer une revalorisation des pensions au 1 janvier. Face à cette mobilisation le gouvernement est obligé de faire machine arrière.

Revalorisation en deux temps, Le 1 janvier 0,9 % pour tous et le 1 juillet 0,9 % pour les petites pensions, tout le monde ne sera pas concerné.

Le gouvernement annonce une baisse des remboursements des médicaments - 5% et le remboursements des consultations médicales - 5%. Ces mesures vont aggraver le pouvoir d'achat de l'ensemble des retraité-es, elles ne répondent en rien à la revendication exprimée par les retraité-es.

Quelques chiffres de la perte du pouvoir d'achats des retraité-es : Entre le 1 janvier 2020 et le premier juillet 2024 pour une pension de 1600 € la perte cumulé est de 2618 €. La pension moyenne est de 1263 € mensuel pour la Fonction Publique Territoriale, 50% des retraité-es sont en dessous de 1250 € mensuel et 30 % sont au minimum garanti.

Alors nanti.es les retraité-es ?

Nous avons déjà obtenu un premier recul du gouvernement, nous devons amplifier notre action et être nombreux **le 3 décembre dans les rues pour transformer l'essai.**

- Pas de pensions inférieures à 2000 € mensuels
- 10 % d'augmentation immédiate
- Augmentation de 300 euros pour les petites retraites
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen

« Le verbe résister
doit toujours se
conjuguer au
présent »

Lucie Aubrac

Mais la dette c'est quoi au juste ?

Pour expliquer les hausses des impôts, limitées pour les grandes entreprises et les plus riches, durables pour tous avec, par exemple, la hausse des taxes sur l'énergie, les baisses des budgets pour les collectivités, pour les services publics, sauf les dépenses de guerre et les aides aux grandes entreprises, le gouvernement prend prétexte de la dette.

Mais la dette c'est quoi au juste ?

Une dette a une fonction économique. Il s'agit d'une avance pour financer un investissement qui servira dans le futur, par exemple pour la construction d'un hôpital, d'une école, ou bien la formation et l'embauche de personnels. L'impôt, aussi juste soit-il, ne suffira pas à collecter ces sommes. L'emprunt est nécessaire.

Malgré une dette de 125% du PIB, les services publics ne répondent plus aux besoins. La dette est inefficace, pourquoi ?

Depuis des décennies, l'Etat emprunte sur les marchés financiers, résultat : la dette explose et coûte de plus en plus cher. Les nouveaux emprunts financent les intérêts des emprunts passés au détriment des investissements civils, sociaux, et environnementaux.

Plus de 50 % de la dette est détenue par des fonds de placement, fonds de pension, multinationales, portefeuilles financiers établis hors de France. L'Etat est au service de ses créanciers qui s'enrichissent, des marchés financiers, contre les intérêts nationaux et le bien commun. L'économie est étouffée.

L'épouvantail de la dette masque le choix politique de favoriser le capital au détriment du travail.

La dette doit aider à une économie sociale et écologique, et à sortir des griffes du marché. L'État doit arrêter de se priver de recettes fiscales par des allègements d'impôt et des exonérations de cotisations sociales. Ensuite, au contraire de l'austérité, davantage de dépenses utiles pour les services publics et pour préparer l'avenir relancent l'économie et en retour augmentent les recettes qui permettent de mieux rembourser la dette. La période Covid l'a en partie démontré.

Les institutions financières publiques devraient se refinancer auprès de la Banque Centrale Européenne. Les banques centrales pourraient alimenter, par leur création monétaire, un fonds de développement économique, social et écologique, pour les services publics, et se charger de financer des projets élaborés, dans les différents pays de l'Union européenne, par les populations et leurs représentantes et représentants.

Christophe Couderc





LE 3 DÉCEMBRE 2024

DANS L'UNITÉ DES RETRAITÉ·ES

MOBILISONS-NOUS

POUR NOTRE DIGNITÉ,

POUR L'AUGMENTATION DE NOS

PENSIONS DE RETRAITE,

CONTRE LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ

DU GOUVERNEMENT BARNIER !



DEPUIS SA NOMINATION À MATIGNON, MICHEL BARNIER ET SES MINISTRES N'ONT EU DE CESSÉ D'ÉRIGER L'AUSTÉRITÉ EN MODE DE GOUVERNEMENT AINSI QUE DE STIGMATISER LES FONCTIONNAIRES ET LES RETRAITÉ·ES, RE-RE -DEVENU·ES LES BÊTES NOIRES !

C'EST AINSI QUE LES VIEILLES RECETTES FRAPPÉES DU SCEAU DU POPULISME ET DE LA DÉMAGOGIE SONT REMISES AU GOUT DU JOUR PAR CE GOUVERNEMENT ILLÉGITIME, SA MAJORITÉ ET LE PATRONAT.

Les retraité·es et les fonctionnaires sont, plus que tout·es autres, les cibles absolues : des fonctionnaires payés à rien foutre, souvent en maladie de complaisance, des retraité·s qui touchent une pension en inactivité...

C'est insupportable pour les libéraux, aussi du bien du centre, de la droite que de l'extrême droite, qui pensent que liberté est synonyme d'aucune solidarité.

La boîte de Pandore est ouverte sur les économies budgétaires de l'Etat, dès lors tous les démons ultra capitalistes sont réveillés. Selon eux, la France souffre d'un excès de fonction publique et de largesses de protection sociale, notamment pour ses retraité·es.

Jamais le patronat n'a accepté de payer pour des ouvriers qui ne produisent plus. Les retraité·es sont

désigné·es par le gouvernement et le patronat comme des boucs émissaires faciles vis-à-vis d'une France qui souffre.

Non, les retraité·es ne se sont pas goinfré·es !

C'est ainsi que le Premier ministre entérine une nouvelle année blanche pour les retraité·es en 2024 et un report de la revalorisation 2025 au « 1er juillet », le patronat a opéré un chantage inique lors de la négociation sur la revalorisation des retraites complémentaires Agirc-Arrco.

Dire que le pouvoir d'achat des retraité·es est en chute libre et qu'il ne répond pas aux besoins pour vivre dignement n'est pas une vue de l'esprit, mais bien une réalité.

Combien de retraité·es sont obligé·es de choisir entre se nourrir, payer son loyer, son électricité ou le gaz, sa mutuelle, se soigner correctement ? Une grande majorité.

Toutes les infos :
www.cgtservicespublics.fr

50 % des 17,3 millions de retraité-es (privé/public), ont des pensions en dessous du SMIC et 1,4 million sont considérés-es comme pauvres, c'est-à-dire avec des retraites inférieures à 965 €.

Des millions de retraité-es sont sous le seuil de pauvreté. Tout-es les retraité-es, quels que soient leurs revenus, perdent du pouvoir d'achat de façon conséquente, année après année, parmi eux-elles un nombre important de retraité-es affilié-es à la CNRACL.

Pour la fonction publique territoriale, les chiffres parlent.

La pension moyenne est de 1263 euros mensuels pour

la FPT, 50 % des retraité-es sont en dessous de 1250 euros mensuels et 30 % sont au minimum garanti. Dans le même temps, à cause des politiques menées ces dernières décennies, aussi bien par les gouvernements successifs que par les employeurs publics, les attaques continuent : casse de l'emploi statutaire, gel de la valeur du point d'indice, non-reconnaissance des qualifications dans la rémunération, explosion du nombre de contractuel-les, ponction de plus de 100 milliards d'euros dans les caisses de la CNRACL au titre du mécanisme de compensation et surcompensation inter-régime depuis 1974 (la CNRACL, caisse de retraites des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, est en déficit).

L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ-ES CGT DES SERVICES PUBLICS EXIGE :

- La revalorisation immédiate des retraites de base et complémentaires de 10 %, dans le privé comme dans le public,
- Pas de pension en dessous de 2 000 € mensuels,
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen,
- Sauvegarde et pérennité de la CNRACL ainsi que du Fonds d'Action Sociale.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES RETRAITÉ-ES ISSU-ES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, DU SECTEUR PRIVÉ DU LOGEMENT, DE L'EAU ET DU FUNÉRAIRE À SE MOBILISER EN MASSE, AVEC LES AUTRES RETRAITÉ-ES, ET À PARTICIPER ACTIVEMENT À LA JOURNÉE D'ACTION DU 3 DÉCEMBRE, À L'APPEL DES 9 ORGANISATIONS DE RETRAITÉ-ES.

LE 3 DÉCEMBRE, EXIGEONS SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS !

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Union fédérale des retraité-es CGT des Services publics

Retraité-e isolé-e ? NON! Retraité-e syndiqué-e ? OUI!

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom Prénom.....

Adresse postale.....

Code postal Ville

Adresse mail @.....

N° de téléphone

Branche professionnelle d'origine

À renvoyer à : **Fédération CGT des Services publics - Union fédérale des retraité-es**

Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX - ufr@fdsp.cgt.fr



MOBILISONS- NOUS POUR LA DÉFENSE ET LA PÉRENNITÉ DE NOTRE CAISSE DE RETRAITES, LA CNRACL

Le déséquilibre de la CNRACL découle de divers facteurs, tels que les politiques mises en place par les employeurs publics et les différents gouvernements.

En moins de 15 ans, notre Caisse est passée de l'excédent (en 2017) à un déficit de 2,5 milliards € en 2023. D'ici la fin de 2024, le déficit devrait atteindre près de 4 milliards d'€ et plus de 10 milliards € d'ici 2030, ce qui

demande une trésorerie quotidienne.

La compensation est un facteur clé dans l'accumulation des déficits. Depuis 1974, la CNRACL a effectivement contribué à 100 milliards d'€ au titre de la solidarité aux autres caisses en difficulté en raison des « déséquilibres démographiques ». De plus, à elle seule, la CNRACL a apporté une contribution de 28,5 milliards d'€ à la surcompensation. La loi du 21 août 2003 avait prévu une fin progressive de la surcompensation, plus par nécessité que par générosité.

La Caisse finance à 97 % les pensions versées par près de 2,2 millions de cotisant.es, soit 24,4 milliards d'€ en 2023. Quant aux prestations, elles représentent 26 milliards d'€, auxquelles s'ajoute le versement à la solidarité entre les régimes. Malgré son déficit, la Caisse continue de contribuer à la compensation.

Il est évident que le vieillissement de la population, suivi d'une dégradation du ratio démographique et d'une évolution « négative » du rapport entre le nombre de cotisant.es et le nombre de pensionné.es est en évolution. S'il était de 4,6 pour un retraité dans les années 1980, ce taux est désormais de 1,46 et aujourd'hui devient inférieur au ratio « tous régimes », soit 1,71.

D'autre part, la loi 2019 a entraîné une diminution de la base cotisante de la CNRACL en raison de l'augmentation des emplois contractuels et des temps non-complets. En effet, ces salarié.es sont affilié.es au Régime général. A la dégradation des recettes s'ajoute, le gel du point d'indice, la non-reconnaissance des compétences et le manque d'attrait de la fonction publique.

Des mesures sont à prendre immédiatement et nous revendiquons :

- Reprise immédiate des déficits de la CNRACL par la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) avec effet rétroactif à 2020, puis mécanisme automatique annuel.
- Arrêt de la compensation versée par la CNRACL.
- Plan général de titularisation des agent.es contractuel.les.
- Intégration des primes dans le traitement de base.
- Augmentation de la valeur du point d'indice avec une revalorisation de 10% tout de suite.
- Abaisser le seuil d'affiliation à 17h30 comme cela avait été validé en Conseil d'administration pour les agent.es à temps non complet et poursuivre la démarche par l'augmentation du temps de travail à 32h de tous les agent.es à temps non-complet pour les sortir de la précarité et de la pauvreté.
- Embauche de tous les postes non pourvus et remplacement de chaque départ.



Dans tous les scénarios :

Réorganiser toute la solidarité nationale et intergénérationnelle par une meilleure répartition des richesses. Dans ce cadre, les collectivités territoriales pourraient avoir leurs recettes augmentées et cela leur permettrait et les obligerait à appliquer les revendications posées au bénéfice de tous les agents et du service public.

Claude Barré, Nelly Lecornu, Didier Louvet

L'aggravation des menaces contre la CNRACL, le régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers nécessite une mobilisation d'ampleur. Le déficit a été créé de toute pièce en organisant sciemment la diminution du nombre de cotisant.es, notamment avec la généralisation du recrutement des contractuel.les, la multiplication des contrats à moins de 28 heures/semaine, le mécanisme de « solidarité inter-régimes », ... **Notre fédération, en lien avec nos administratrices et administrateurs proposent d'organiser une initiative le jour de la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la CNRACL, pour réaffirmer nos revendications et alerter les agent.es sur l'opération en cours, qui consiste à montrer que les mesures envisagées par le gouvernement sont inéluctables.**

**Un rassemblement est prévu le Mercredi 11 décembre à 13h30
6, place des Citernes à Bordeaux**



FONCTIONS
PUBLIQUES



Solidaires
Fonction Publique



COMMUNIQUÉ

Fonction publique : Mobilisation sur l'ensemble du territoire le 5 décembre

Les organisations syndicales CGT, Cfdt, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CCG et FA-FP appellent les agent-es de la Fonction publique à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024.

Répondant à la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian – ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique – a été contraint de nous accorder une audience le jeudi 7 novembre dernier.

Les organisations syndicales ont obtenu l'abandon de la suppression des catégories C, B et A de la fonction publique envisagée au titre du projet de loi dit « Guerini ». Le ministre s'est aussi engagé à rediscuter de son projet « d'agenda social ».

Force est de constater que Guillaume Kasbarian n'a pas répondu à la plupart des autres propositions et revendications portées par les organisations syndicales.

C'est pourquoi nous en appelons à une première journée de mobilisation sur l'ensemble du territoire, le 5 décembre 2024, y compris par la grève et la manifestation.

Une journée pour que le ministre renonce :

- aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- au non-versement de la Gipa.

Dans le même temps, nos organisations syndicales appellent les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

Nos organisations syndicales conviennent de se revoir après cette journée de mobilisation et de grève.

Paris, le jeudi 14 novembre 2024

Halte aux violences sexistes et sexuelles

Les violences sexistes et sexuelles ne s'arrêtent pas avec l'âge...

Les violences sexistes et sexuelles, notamment conjugales, concernent aussi les femmes âgées, et de façon massive.

Un quart des femmes décédées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint ont plus de 70 ans...

En ce moment, le procès dit des « viols de Mazan » défraye la chronique. Mais curieusement, personne ne relève l'âge de la victime : Gisèle Pélicot, 72 ans aujourd'hui, avait entre 59 et 68 ans quand elle a été violée par des dizaines d'hommes, dont certains ont l'âge d'être ses petits-enfants...

De fait, les femmes âgées sont exposées à des risques spécifiques de violences conjugales car elles cumulent des fragilités : dans le couple, elles sont souvent plus pauvres, avec des plus petites retraites, et plus isolées que pendant leur activité, quand elles ont travaillé. Face à un mari violent, cet isolement et le manque de ressources suffisantes sont des freins importants.

Mariées depuis longtemps dans une époque marquée par le patriarcat où la cellule familiale est « sacrée », avec l'homme en « chef de famille », il peut leur sembler alors insurmontable de se confier, y compris à leurs enfants...

Une prise en compte spécifique des violences faites aux femmes âgées est indispensable. Elle passe notamment par la formation des personnels soignants et des aides à domicile à la détection de situations préoccupantes et la création de structures spécifiques pour accueillir et accompagner les femmes âgées victimes de violence.

Collectif Femmes Mixité UCR

25 NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

STOP

**AUX VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES**





La campagne **Vie nouvelle** 2025

ça commence maintenant !

Nous vivons une guerre idéologique d'une violence inouïe... Quelques milliardaires ont fait main basse sur la quasi-totalité des médias et n'hésitent pas à les mettre à leur botte, chassant tout droit à une pensée autre que la leur. Parallèlement, gouvernement et patronat, faisant la part belle à l'extrême droite, tentent de tuer dans l'œuf toutes contestations syndicales, associatives, écologiques, politiques. C'est une criminalisation du mouvement social, stigmatisant toute possibilité d'opinion différente la traitant de violente, extrémiste, antirépublicaine, écoterroriste...

Il y a besoin **d'offrir des repères** qui permettent de s'y retrouver dans des situations de plus en plus complexes ! Nous disposons d'un magazine, *Vie nouvelle* qui, non seulement, est un bel outil des luttes, mais qui ouvre aussi des espaces dans tous les domaines de la vie. **C'est le couteau suisse des retraité-es !**

Voici les **tarifs de Vie nouvelle pour 2025 !**

Démarrons la campagne d'abonnements 2025 dès maintenant... N'attendons pas les listings qui arriveront fin décembre, nous avons les listings 2023 et nos mises à jour ! Travaillons les **abonnements en n'oubliant personne...** Cela peut être l'occasion de **créer un lien** avec de futur-es ou d'ex-syndiqué-es !

Abonnements	
Abonnement individuel	22,00 €
Abonnement de section	19,50 €
Nouveaux abonné-es	16,00 €
Au numéro	4,00 €

Commandes supplémentaires	
25 exemplaires	19,00 €
50 exemplaires	27,00 €
75 exemplaires	32,00 €
100 exemplaires	37,00 €

Vous pouvez disposer de *Vie nouvelle* pour prospecter au tarif ci-contre pour 2025.

Pour toute info complémentaire, **n'hésitez pas à interpeller Vie nouvelle...**

Fraternellement
Jacques VERDON

Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail à vienouvelle@ucr.cgt.fr ou au 01 55 82 83 83

Les forces organisées de notre UFR

Nbre de FNI et timbres retraité.es de date à date :

- 2024 au 31/10/ 2024 : 4 085 FNI et 25 544 timbres ;
- 2023 au 31/10/2023 : 4 134 FNI et 26 824 timbres ;
- 2022 au 31/10/2022 : 3 744 FNI et 24 577 timbres.

En 2024, nous enregistrons un retard de 49 FNI par rapport à la même période en 2023.

Nbre de FNI et timbres retraité.es au 31/10/2024 pour les années :

- 2024 : 4 085 FNI et 25 544 timbres ;
- 2023 : 5 966 FNI et 61 055 timbres ;
- 2022 : 5 753 FNI et 61 944 timbres.

L'exercice 2022 étant déjà clos, nous pouvons constater que nous enregistrons 213 FNI supplémentaires sur les cotisations de l'année 2023 par rapport à celles de l'année 2022.

Présentation et fonctionnement des groupes de travail de l'UFR



Ce sont sur les décisions prises à l'occasion de la 13^{ème} Conférence Nationale que le bureau a décidé de mettre en place 3 groupes de travail dans un 1^{er} temps.

Le groupe QVS, le groupe revendicatif et le groupe protection sociale auxquels s'est ajouté tout récemment le groupe communication (Christine, Catherine et Dany) qui s'est réuni pour la 1^{er} fois le 23 octobre 2024.

Le groupe QVS, est composé d'Annie Nomballier, Catherine Salvadori, Jean-François Béal, Marc Bozier, Eric Chammougon, Béatrice Delafond, Didier Dumont, Josée Fayard, Michel Lavigne, Patrick Marais, Philippe Mouchel, Jean-Paul Sorriaux, Dany Trottier.

Le groupe QVS, s'articule autour de la syndicalisation des retraité.es, de l'organisation spécifique des retraité.es en territoire, de la mise en place de référent.es UFR dans chaque département (CSD), de veiller auprès des syndicats et sections à ce que les retraité.es soient déclarés comme tel.les lors des versements des cotisations à CoGéTise.

Le groupe revendicatif, est composé de Michel Caussemille, Dany Garda, Nelly Lecornu, Nathalie Dugue, Martine Leblond, Sylvie Montandon, Thierry Villepontoux.

Le groupe revendicatif, travaille sur la place des retraité.es dans la société et dans la CGT, sur le pouvoir d'achat des retraité.es, les services publics pour toutes et tous et l'impact des nouvelles technologies chez les retraité.es.

Le groupe protection sociale, est constitué de Didier Louvet et Christine Solaire, ils sont en charge des dossiers de protection sociale, droit à la santé, droit à l'autonomie, retraite, invalidité et enfin de la Caisse de retraite des agents territoriaux (CNRACL).

Chaque groupe de travail se réunit à minima avant chaque commission nationale en présentiel ou en Visio si besoin.

Chaque groupe a pour objectif la mise en œuvre des décisions prises à la dernière Conférence. Les documents et écrits réalisés sont soumis à la Commission Nationale. Ces derniers une fois validés constitueront une base de réflexion pour la prochaine Conférence Nationale.

Un travail est fait avec plusieurs camarades sur la campagne de promotion et d'abonnements à Vie Nouvelle ainsi que le suivi des dettes. En conséquence un nouveau groupe de travail s'est constitué avec Michel Lavigne, Michel Caussemille, Philippe Mouchel et Mohamed Ketlas.

Dany Garda



Les activités en Bourgogne Franche-Comté

Assemblée Générale « Multi-pro retraité » de Lons le Saunier



Comme chaque année, les retraité·es multi-pro ont tenu leur assemblée générale le 24 mai à Montaigu, en présence d'une vingtaine d'adhérent·es. Le nombre de syndiqué·es reste stable. Les débats ont principalement porté sur l'actualité locale et nationale, permettant à chacune et chacun de s'exprimer en dénonçant la situation dégradée que subissent les retraité.es. Il a été rappelé que la structuration se fait par base en fonction des fédérations et que celles-ci reçoivent bien nos déclarations FNI et timbres.

Chaque syndiqué.e est abonné.e à "Vie Nouvelle". Le secrétaire et la trésorière ont annoncé qu'ils souhaitaient remettre leur mandat lors de la prochaine AG en 2025.

Activités des multi-pro :

Une réunion tous les 2e mardis de chaque mois, avec compte-rendu envoyé à toutes et tous les syndiqué.es ayant une adresse mail.



Conférence CSD 90



La conférence CSD 90 s'est tenue le 27 juin 2024 à la Maison du Peuple de Belfort.

La dernière conférence avait eu lieu en 2012.

Tous les syndicats, actif.ves et retraité.es, étaient représenté.es. Étaient également présent.es, suite à l'invitation, le référent du FNF et la coopérante de l'UFR.

Le débat a été riche et constructif, dans une période difficile où beaucoup avaient le sentiment d'être un peu seuls. Des avis divergents ont émergé dans le respect de la démocratie de la CGT concernant les élections législatives. Beaucoup disent que depuis plusieurs années ils sont dans un vote de barrage au RN, et qu'ils ne peuvent voter selon leurs convictions.

La CSD est à reconstruire, avec une nouvelle équipe au sein d'un collectif de 13 membres, afin que chaque syndicat soit représenté. Dans un premier temps, une aide a été demandée au référent du FNF pour établir un budget, actuellement inexistant.

Dorisse a été élue animatrice et Cyril Rossé co-animateur. Il a été acté l'urgence de relancer la formation avec un besoin d'aide de notre Fédération, ainsi que la mise en place d'un calendrier de déploiement pour visiter tous les syndicats du périmètre.

Une réunion du collectif aura lieu toutes les trois semaines.

Congrès UD 39



Les retraité.es du multi pro étaient représenté.es avec 5 mandats titulaires et 7 voix pour le vote. Malgré une UD en difficulté depuis plusieurs mois, le congrès a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

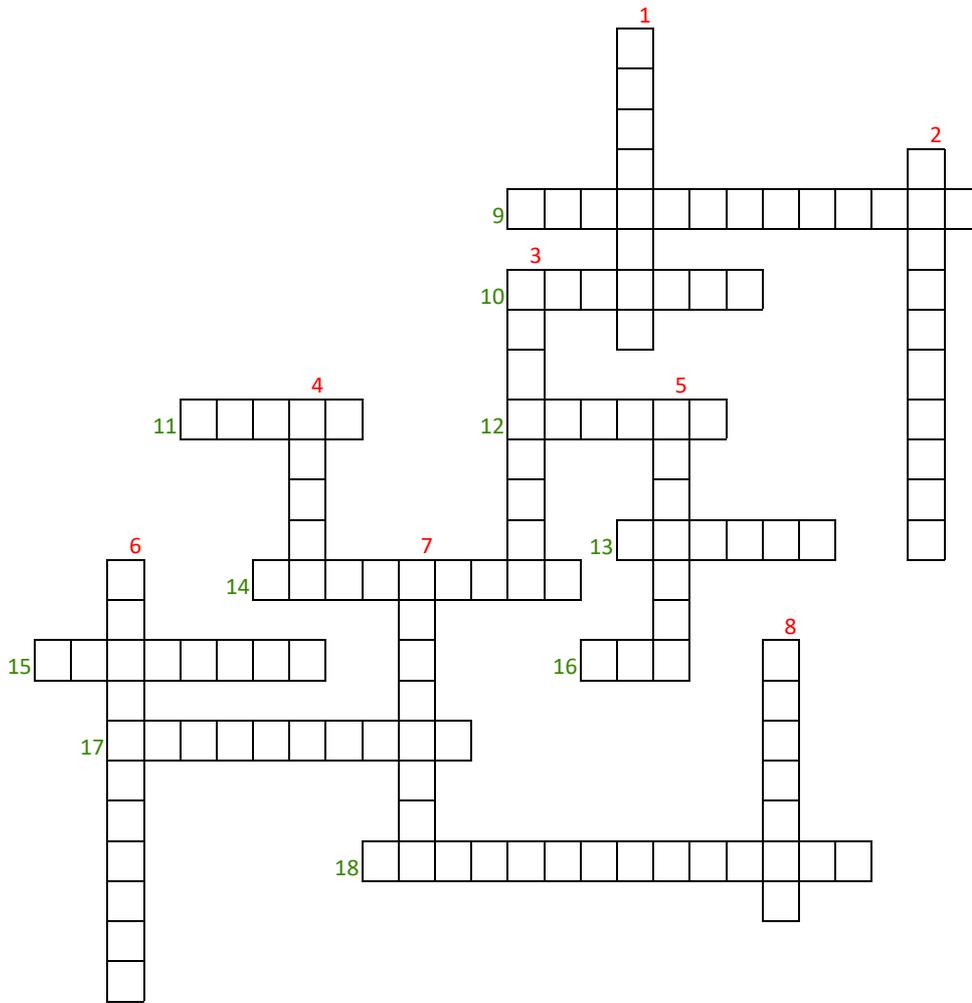
Concernant l'UFR, la coopérante a pu intervenir sur la situation de la CNRACL en informant que les UD, UL, CSD, syndicats actif.ves et retraité.es doivent rapidement s'emparer de cette situation.

À l'issue du congrès, une CE de 13 membres a été constituée, avec un bureau composé d'un collectif de 4 personnes. Toutefois, aucun secrétaire n'a été désigné pour le moment.

La composition de la CE : 3 femmes et 10 hommes

La composition du bureau : 1 femme et 3 hommes

La composition de la CFC : 2 femmes et 1 homme



VERTICAL

- 1 Organisation qui défend le droit des travailleurs
- 2 Il en faut pour continuer à lutter
- 3 Adhérent du n°1
- 4 Produit une retenue sur salaire
- 5 A donné lieu à un mouvement social en 2023
- 6 Financement de la SS
- 7 Il peut être en nature
- 8 Elle tombe à la fin du mois

HORIZONTAL

- 9 On y va pour se faire entendre
- 10 Toute peine mérite ...
- 11 On le porte sur la veste (rouge de préférence)
- 12 On quitte son emploi
- 13 A la retraite, plus besoin de les poser
- 14 Elle est souvent moins bien pensionnée
- 15 Elle est tout juste suffisante pour vivre
- 16 Ce sont les années qui passent
- 17 Notre système social est basé dessus
- 18 Les retraité.es en ont des spécifiques

Un peu de lecture

HERVÉ LE BRAS

Le grand enfumage

Populisme et immigration dans sept pays européens

Le grand enfumage

Populisme et immigration dans sept pays européens

Hervé Le Bras

Même si les partis populistes d'extrême droite ont connu un développement différent dans les pays étudiés dans cet ouvrage (Autriche, Allemagne, Angle-terre, Espagne, France, Italie, Suisse), ils ont en commun de nombreux caractères. Parmi ceux-ci, l'un des plus inquiétants touche à l'évolution de leur ligne idéologique.

La notion de grand remplacement prolongeant celle du rejet de l'immigration en est un indice, mais plus généralement, après s'être dégagés des groupuscules nostalgiques du nazisme, du franquisme ou du fascisme et avoir tenté de présenter une façade respectable, force est de constater que les partis populistes de ces pays évoluent vers une vision identitaire. Un livre admirablement construit et documenté.



Je suis
RETRAITÉ·E
OU FUTUR·E RETRAITÉ·E
de la Fonction publique
territoriale (commune, intercommunalité,
 métropole, région, département, SDIS)

RETRAITÉ·E OU FUTUR·E
RETRAITÉ·E du secteur privé
 (logement social, entreprises privées de l'eau ou du funéraire)
ceci me concerne !

Enfin, me voilà à la retraite, tant attendue, tant désirée ou sur le point de l'être !

Bienvenue dans cette nouvelle tranche de vie où nous sommes libéré·es des contraintes liées au travail et pouvons savourer le temps de vivre !

Comme la vie de retraité·e n'est pas en dehors de la société et de ses injustices, les revendications syndicales gardent toute leur actualité :

- avec des problématiques propres aux retraité·es telles que : le montant des pensions de retraite, la prise en charge de la perte d'autonomie, la défense de la CNRA et son Fonds d'Action sociale,
- mais également pour l'accès à un logement, aux transports, la défense de la sécurité sociale, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous et de qualité, l'accès à la culture et aux sports...

Être syndiqué·e CGT à la retraite, c'est se battre pour ses revendications, garder le lien avec les actif·ves, mais avoir aussi un espace d'échanges, de rencontres, de fraternité, de solidarité, de camaraderie entre les adhérent·es et militant·es CGT.

Rester syndiqué·e ou se syndiquer à la retraite te permettra de recevoir les informations de l'UFR, le journal *Ensemble*, le *Service public magazine* et l'ensemble des informations de l'organisation CGT. Le magazine *Vie Nouvelle* est aussi un outil de qualité indispensable pour lequel tu pourras choisir entre l'abonnement individuel ou collectif avec la section de ton syndicat.

Si le montant de la cotisation peut paraître un frein à ton adhésion, sache que ta cotisation annuelle te donne droit à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt à hauteur de 66%.

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Union fédérale des retraité·es CGT des Services publics

Retraité·e isolé·e ? **NON!** Retraité·e syndiqué·e ? **OUI!**

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE À LA CGT



Nom Prénom.....
 Adresse postale.....
 Code postal Ville
 Adresse mail @.....
 N° de téléphone
 Branche professionnelle d'origine

À renvoyer à : **Fédération CGT des Services publics - Union fédérale des retraité·es**
 Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX - ufr@fdsp-cgt.fr